

Clamart, le 9 septembre 2021

Destinataires :

Présidents(es) des clubs affiliés des Hauts-de-Seine.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mercredi 29 septembre 2021 à 19h30

Maison des Sports
Place Jules Hunebelle
Salle bleue
92140 Clamart

ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 septembre 2020 ;
- Rapport moral du Président ;
- Examen et approbation des comptes 2020 - 2021 ;
- Rapport du vérificateur des comptes ;
- Affectation du résultat ;
- Vote du budget 2021 - 2022 ;
- Présentation du trésorier ;
- Quitus trésorier ;
- Questions diverses : elles doivent être adressées par écrit, 8 jours au moins avant la date de l'assemblée générale au siège du Comité Départemental des Hauts-De-Seine de Karaté.

Peuvent participer à l'assemblée générale, les représentants des associations.

Vous trouverez ci-joint un pouvoir pour les Présidents qui souhaitent se faire représenter par un membre de leur club.

Veuillez croire, Mesdames, Messieurs, les Présidents(es), à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président du Comité Départemental
des Hauts de Seine de Karaté et D.A.
Guy LECAPLAIN